



SAMEDI 9 OCTOBRE 2010

JOURNEE VOITURES ANCIENNES

inscription impérative avant le 10 mars 2010

3AS/DDC/SCCT limités à 45 participants

Caractéristiques techniques du circuit :

18 virages
dénivelé de 9% de moyenne
longueur : 3975 m
largeur : 9 à 12 m
silencieux obligatoires

130 €

Déroulement :

3 groupes homogènes de 15 voitures maximum seront constitués et vous évoluerez dans des séries de roulage libre de 20 minutes au cours de la journée sur le circuit de Charade.

PROGRAMME	
08 h 30 / 9 h 00	Accueil, café, briefing
<i>09 h 00 / 12 h 00</i>	<i>Roulage par séries</i>
12 h 00 / 14 h 00	Pause déjeuner
<i>14 h 00 / 17 h 00</i>	<i>Roulage par séries</i>

NB : Déjeuner possible sur site sur commande. (15euros).

Article 1 : Participants & véhicules

Les journées Open des Circuits de Charade sont ouvertes à toute personne âgée de **18 ans minimum** possédant un **permis B** en cours de validité. Sont acceptées toutes les marques et tous les types de voitures en bon état de fonctionnement. Néanmoins l'équipe de direction se réserve le droit de refuser l'accès à la piste aux véhicules qui présentent des vices de fonctionnement ou le non respect des mesures de tranquillité publique.

Article 2 : Accès au circuit

Seules les personnes et accompagnants **inscrits** auront **accès au site** le jour du roulage.

Article 3 : Sécurité des pilotes

Le conducteur s'engage à **respecter** scrupuleusement les **conseils de sécurité**, à porter en tout temps la **ceinture ou harnais de sécurité** équipant le véhicule ainsi qu'un **casque** lorsque le véhicule roule. Il s'engage également à ne **pas faire monter de personnes mineures** en tant que **passager**.

Article 4 : Services de sécurité

La sécurité des pilotes sur la piste asphaltée est assurée par une **vidéo surveillance** composée de 32 caméras qui couvrent l'intégralité du circuit. En cas d'incident sur la piste, les **signaux lumineux** émis par les feux vous informeront de **l'obligation de sortir de la piste** avec la plus grande vigilance. Un **service de secours** composé d'une **ambulance** et de **3 pompiers** assurera l'assistance médicale. En cas d'accident nécessitant l'évacuation rapide du blessé, le roulage sera suspendu jusqu'au retour de l'ambulance.

Article 5 : Annulation

En cas d'annulation de la SAEML de Charade pour des raisons de forces majeures l'intégralité de la somme versée vous sera restituée.

Attention : en cas **d'annulation de votre part**, les frais d'engagement ne seront remboursés que sur **présentation d'un certificat médical**.

Article 6 : Décharge de responsabilité

Le **conducteur** déclare **utiliser** volontairement **la piste du Circuit de Charade** dans l'état où elle se trouve et ce, **sans esprit de compétition** en vue du perfectionnement de sa conduite automobile ou d'essais de son véhicule.

Le conducteur décharge la SAEML de Charade de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ ou matériel lors des différents entraînements auxquels il participe, accidents provoqués envers lui-même ou envers des tiers.

Le conducteur reconnaît avoir été informé que le sport automobile est un sport dangereux et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un circuit automobile peut entraîner de graves conséquences jusqu'à la mort.

Enfin tout extincteur utilisé sur un véhicule sera facturé 115 € HT.

Je soussigné(e)

Né(e) leà

déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à m'y conformer.

Fait le/...../.....à

Signature précédée de la
mention « lu et approuvé »

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



BULLETIN D'INSCRIPTION

☒ Samedi 9 octobre

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL FIXE : PORTABLE :

E-MAIL :

TEL d'une personne à contacter en cas d'urgence :

DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aaaa) : / /

VEHICULE :

Marque : type : année :

Cylindrée :

Energie :

Puissance réelle :

Numéro d'immatriculation :

Numéro de police d'assurance :

Numéro de permis de conduire :

ACCOMPAGNATEURS : Je serais accompagné de.... Personne(s) (4 maximum)

TARIFS : Accès au roulage circuit

130 euros TTC Location d'un casque **12 €** (+ caution de 100 euros)

déjeuner – 15 euros/personne X nb de personnes = _____ Euros

Je joins un chèque de€, à établir à l'ordre du SCCT

Pour valider votre engagement, merci de renvoyer ce bulletin d'inscription dûment complété ainsi que le règlement joint avec votre paiement aux coordonnées ci-dessous :

SCCT
8 route des Lacs
10320 MAUPAS

**Signature, précédée de la Mention
" bon pour accord "**